

BULLETIN ENSEIGNEMENT

A VENIR SYNDICAL → NO 1

UNE ECOLE AUX PRISES AVEC LA CRISE STRUCTURELLE ET AVEC LA CRISE SANITAIRE



**Une école qui ne réfléchit plus s'assèche :
notre école à soif !**



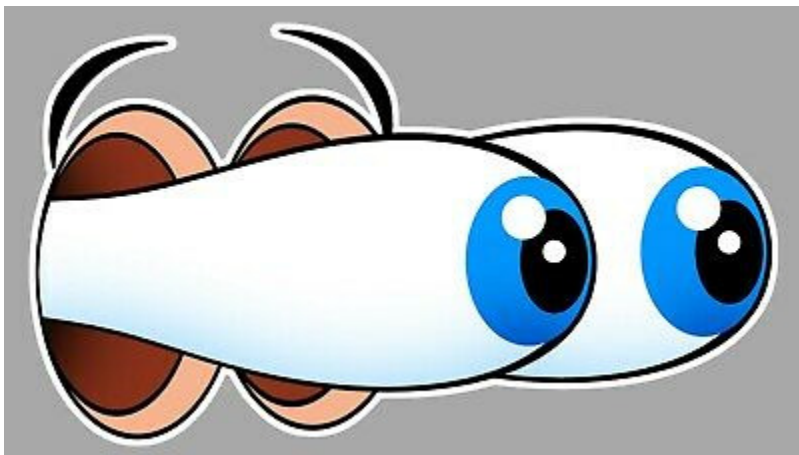
Tout est permis sous le règne de Covid:

On n'aurait jamais imaginé qu'on pourrait être contraint d'enseigner dans une salle de classe sans aucun élève présent, d'avoir l'œil de la direction directement connecté à notre cours espace en ligne, celui-ci s'activant si un faisceau de questions devait se poser quant à notre probité.

Cette directive a sanctionné la fidèle confiance collaborative des enseignants.

Bien entendu cette directive est ponctuelle, nous a-t-on rassurés, elle est liée au virus, seulement va-t-il lâcher prise?

Sacré virus ou sacré directive?



Parce qu'il n'est plus possible de s'investir dans des projets pédagogiques,
Parce que les enseignants n'ont plus le temps de repenser certains cours,
Parce que la charge administrative est trop conséquente,
Notre école s'assèche !

Ses acteurs administratifs et techniques ainsi que les enseignants ont soif de curiosité, d'envie de nouveaux projets, de faire aboutir les nouveaux enjeux de l'école: ils ont soif de temps!

Alors demandons au budget 21 les postes qui respectent l'augmentation démographique des élèves!

Une école inclusive au cachet, au rabais : mais qui le sait ?

Si tous les parents savaient que l'école inclusive accueille leurs enfants chéris au rabais,

Si tous les enseignants avaient connaissance que l'inclusion des enfants à besoins spécifiques se fait sans respect du nombre d'élèves par classe et sans dégrèvements sinon quelques heures au cachet,

Si les parents avaient connaissance que les enseignants jonglent pour donner les cours dans le respect de l'égalité des chances alors qu'ils accueillent dans la même classe des jeunes DYS, un enfant aveugle ou sourd ou malentendant ou TDH - déficit d'attention,

Si les directions étaient conscientes que des enfants de 16 ans sont enfin diagnostiqués en post-obligatoire.

ALORS

Ils seraient tous effrayés de savoir que l'école inclusive se fait au rabais sur le dos de tous les acteurs de l'école!

Mais alors qu'en dit notre Conseillère d'Etat?

La covid 19 serait-elle une aubaine qui sert la politique menée par le gouvernement ?

Depuis quelques années, ce sont plusieurs milliards d'économies qui se sont faits sur le dos des fonctionnaires à Genève. Désormais la mise en œuvre de la RFFA inverse les rentrées fiscales : ce sont les personnes physiques qui paient plus que les personnes morales (les entreprises). D'ailleurs pour faire voter cette entourloupe, après trois refus de la population à la réforme des entreprises RIE 1-2 et 3, il a été inclus un fonds pour stabiliser l'AVS au niveau fédéral et, au niveau cantonal, une aide pour les personnes ne pouvant plus assumer les primes des assurances maladies dont le prix est toujours exponentiel.

HARO SUR LES RETRAITES !

La recapitalisation de la caisse de pension a été votée par le peuple quand bien même cette décision aurait dû être prise il y a plus de 10 ans par les autorités.

A ces deux impacts financiers sur le budget qui sont désormais des charges incompressibles selon le Conseil d'Etat, s'ajoute l'aide aux entreprises privées durant la Covid 19.

Deux dettes se cumulent : à la dette usuelle s'ajoute la dette Covid. Ne faudrait-il pas les séparer ? En tous les cas, l'Etat doit alors juguler une dette abyssale engendrée par une politique favorable à la fiscalité des personnes morales et de soutien aux entreprises.

LE CONSEIL D'ETAT NE CONNAIT QUE LE COUPER-COLLER



Première mesure pour endiguer la dette de 1 milliard : le CE (Conseil d'Etat) dit ne pas pouvoir toucher à la loi sur la RFFA qui plombe les rentrées fiscales, mais s'autorise de modifier le contenu de la loi votée (PL12 228 CPEG) votée par le peuple, en modifiant la répartition des cotisations entre l'employeur et l'employé (2/3 1/3 versus 53% -47%), l'impact de cette répartition se révélera sévère sur le capital de la caisse en cas de libre passage. Le Conseil d'Etat met en danger la caisse de pension de l'Etat qui enfin avait trouvé une pérennité et ainsi transgresse l'esprit de la loi votée par le peuple.

Deuxième train de mesures : baisser les salaires des fonctionnaires de 1% puisque ceux-ci bénéficieraient de la garantie de l'emploi. Ce qui s'avère mensonger au vu des licenciements et des contrats précaires non repourvus.

Ces mesures s'ajoutent aux difficultés engendrées par le refus de voter les plus de 300 postes au budget 2020 par le Grand Conseil.

C'est une équation sans solution : les entreprises paient moins d'impôt et demandent plus d'aide à l'état qui par conséquent s'affaiblit. Genève n'a jamais été un Etat providence, mais un Etat régulateur, seulement sa volonté de se dévouer à l'économie de marché ne lui permet plus d'assumer cette tâche régaliennne. L'Etat doit pourtant veiller au bien-être des citoyens les plus démunis.

Toutefois des solutions, il en existe :

1. L'impôt sur les transactions financières électroniques. « En 2013 les transactions financières ont atteint un montant de l'ordre de 100 000 milliards de francs, soit 160 fois le PIB de la Suisse. Un impôt serait-ce que de 0,1% sur chaque transaction aurait rapporté 100 milliards de francs », nous dit Marc Chesney dans son livre *De la grande guerre à la crise permanente*. En cette période de risque de bulle financière, ce serait l'occasion d'ancrer le monde de la finance à la réalité sociale et économique du canton.

2. Différer l'entrée en vigueur de la RFFA ou ad minima demander aux entreprises qui ont profité de la Covid de verser un impôt ponctuel à titre de solidarité sont aussi des mesures attendues qui permettraient de juguler cette crise.

3. L'autre piste que le canton doit envisager tout en anticipant sur les décisions fédérales, est d'imposer un impôt sur les GAFA.

Le politique n'assume pas les vrais choix de société, ce sont les infrastructures de l'Etat - écoles, hôpitaux- et les prestations à la population qui se voient gravement péjorées.

Le projet de budget s'attaque au salaire de ses employés en période de récession. Sur quatre ans, ceux-ci perdront entre un à deux 13^{ème} salaire suivant l'échelle salariale.

Les prestations à la population et les salaires des employés de l'Etat ne sont pas l'éternelle variable d'ajustement : c'en est trop de ce démantèlement programmé des services publics.



FORTS DE CES CONSTATS, NOTRE SYNDICAT ORGANISE AVEC VOUS LA MOBILISATION NECESSAIRE !

Participez à l'assemblée de la fonction publique du mardi 6 octobre et tenez-vous informés.ée.s sur les mesures de lutte qui seront adoptées !

SEULE LA MOBILISATION PAYE !



PETITION :

Vous la trouverez sur le site

Pour que la pédagogie et l'encadrement des élèves restent une priorité, il est urgent de soutenir les enseignants. Ceux-ci doivent retrouver le temps nécessaire aux tâches essentielles afin de répondre, au mieux, aux besoins de tous les élèves.

Comité Avenir Syndical Enseignement

Signature électronique de la pétition

<https://avenirsyndical.ch/secteurs/enseignement/>

Avenir syndical Comité enseignement :

Soyons nombreux pour défendre notre école ! Rejoignez-nous ! (076 382 15 18)

<https://avenirsyndical.ch/adhesion/>

